

L'idee européenne : du discours de Zurich au Marché commun

Autor(en): **Aron, Raymond**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **48 (1968-1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-162116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'idée européenne

Du discours de Zurich au Marché commun

RAYMOND ARON

Je ressens avec gratitude l'honneur que m'a fait la Winston Churchill Foundation en m'invitant à prononcer une conférence qui aurait pour thème l'Europe afin de marquer notre fidélité à la mémoire d'un grand homme, incarnation, il y a vingt-sept ans, des vertus d'un grand peuple.

Conscient de l'honneur que je reçois, je ne le suis pas moins de la difficulté de la tâche. Français, je m'adresse à un auditoire suisse à un moment où la Grande-Bretagne, vingt ans après une glorieuse victoire, connaît l'amertume du déclin ; à un moment aussi où les relations entre les pays des deux côtés de la Manche ne laissent place qu'à l'hypocrisie ou aux reproches. Que puis-je dire sans encourir le soupçon des uns ou les accusations des autres ?

Permettez-moi donc d'affirmer très haut, pour introduire cette conférence, que j'appartiens au nombre de ceux qui n'ont pas oublié la dette de reconnaissance contractée par nous tous à l'égard de la Grande-Bretagne de Churchill. Permettez-moi encore d'ajouter que je garde confiance, par-delà les instabilités de la fortune, dans un pays qui continue d'offrir au monde une civilisation politique, à tant d'égards exemplaire.

En dépit de la conjoncture, je m'exprimerai en toute franchise, sans crainte ni de reprendre ni de contredire les arguments avancés par le chef de l'Etat français ou ses porte-paroles. Je ne doute pas que, d'accord ou non avec mes jugements, vous n'accueilliez avec indulgence un effort d'analyse venant d'un observateur qui se veut objectif mais non pas détaché.

I

Relisons tout d'abord ensemble le discours de Zurich, interprété à l'époque comme plaidoyer en faveur de l'unité européenne. Que disait l'illustre homme d'Etat, le 19 septembre 1946, à l'université de Zurich ? «The first step in the recreation of the European family must be a partnership between France and Germany. In this way only can France recover the moral and cultural leadership of Europe. There can be no revival of Europe without a spiritually great France and a spiritually great Germany. The structure of the

United States of Europe will be such as to make the material strength of a single state less important. Small nations will count as much as large ones and gain their honour by a contribution to the common cause. The ancient states and principalities of Germany, freely joined for mutual convenience in a federal system, might take their individual place among the United States of Europe.» La référence aux Etats, aux *Länder*, de la vieille Allemagne appartient au vocabulaire de l'époque. Le Général de Gaulle, plus clairement encore, dénonçait toute reconstruction d'un Reich et appelait de ses vœux la renaissance *des* Allemagnes, unies en quelque fédération ou plutôt confédération. A cette réserve près, le passage du discours churchillien rend un son prophétique dans la mesure où il prêche la réconciliation franco-allemande, condition, symbole, âme de l'unité européenne.

Qui fera partie de cette Europe unie? «If at first all the States of Europe are not willing or able to join a union, we must nevertheless proceed to assemble and combine those who will and who can. The salvation of the common people of every race and every land from war and servitude must be established on solid foundations, and must be created by the readiness of all men and women to die rather to submit to tyranny. In this urgent work France and Germany must take the lead together. Great Britain, the British Commonwealth of Nations, mighty America—and, I trust, Soviet Russia for then indeed all would be well—must be friends and sponsors of the new Europe and must champion its rights to live. Therefore I beg you 'Let Europe arise'.»

Ces propos ne prêtent pas à contestation, sur un point aujourd'hui essentiel: L'Europe unie que Winston Churchill jugeait nécessaire, n'incluait pas la Grande-Bretagne, liée au Commonwealth des nations britanniques; elle ne dépassait pas les limites du Continent; elle avait pour noyau l'entente franco-allemande. La Grande-Bretagne, ouverte sur le grand large, y jouait un rôle comparable à celui des Etats-Unis: elle accordait sa bénédiction, un soutien moral, la promesse de son amitié: rien de plus. Les portes du Marché commun se ferment aujourd'hui devant le Royaume-Uni mais, ne l'oublions pas, c'est le Royaume-Uni lui-même qui a commencé par s'en exclure. Les gouvernements britanniques, pendant une quinzaine d'années, ont continué de voir le monde et le rôle de leur pays comme le faisait Winston Churchill. Quand ils se convertirent ou se laissèrent convaincre par les événements, l'occasion était passée. Tous les Européens auraient suivi avec enthousiasme, en 1946, une Angleterre qui aurait *taken the lead*. L'Angleterre elle-même, par la voix de Winston Churchill, par l'action de tous ses gouvernants, a confié cette tâche à la France. De cette erreur historique, elle paye aujourd'hui le prix.

Pourquoi a-t-elle commis ce qu'elle-même et ses amis regardent désormais comme une erreur historique? Il y aurait quelque injustice à rejeter sur tel

ou tel homme une responsabilité collective. La décision, qui nous paraît rétrospectivement inopportune, ruineuse, a été prise sans débats, sans trouble de conscience, aussi évidente aux yeux des contemporains qu'irrationnelle, ou, du moins, bornée aux yeux de la génération suivante.

Rappelons-nous Winston Churchill et les trois cercles de la diplomatie britannique: l'alliance américaine d'abord, le Commonwealth ensuite, l'amitié des Européens enfin. L'Empire des mers ou l'alliance avec la puissance maîtresse des mers; principe premier. Le Commonwealth ou le rôle mondial de la métropole britannique: deuxième principe. Quant à l'Europe, si proche mais si lointaine, la politique britannique en interdisait naguère l'unité sous un conquérant, Napoléon ou Hitler, elle en favorise désormais l'unification partielle, face à la puissance redoutable de l'Union soviétique. Mais elle n'envisage pas de s'enfermer dans une petite Europe alors que l'Angleterre, depuis des siècles, doit son expansion et sa grandeur au refus de partager le destin des Etats du Continent, à la liberté d'action à travers la planète grâce à la situation insulaire. La vision de Churchill et de ses successeurs exprimait la conscience historique d'une nation, le souvenir de siècles glorieux. Quelques semaines avant sa mort, M. Gaitskell, avec lequel je causais à Paris, tenait des propos qu'inspirait encore cette conscience historique, une demi-indifférence, teintée de mépris, à l'égard du Marché commun, entreprise de six pays dont un seul dépassait quelque peu les cadres du provincialisme. Il ne s'opposerait pas, disait-il, à une adhésion éventuelle «si la Grande-Bretagne obtenait des conditions favorables»; mais, en tout état de cause, la vocation britannique ne s'accomplirait pas en une communauté économique d'un fragment du Vieux Continent.

Pourquoi nos amis britanniques ont-ils eu plus de peine que les Français ou les Allemands à surmonter leur passé, à comprendre la portée des transformations radicales qui résultaient de la deuxième guerre du siècle, à trouver leur place dans le monde nouveau? Nous connaissons tous la réponse, ironique et banale. On se relève plus aisément d'une défaite que d'une victoire. La France avait figuré parmi les vainqueurs, mais après un des plus grands désastres militaires de son histoire. Quant à l'Allemagne, dévastée en même temps que déshonorée, elle n'existait plus. Les maisons éventrées par les bombes symbolisaient le vide des âmes, le désespoir des vivants, la disponibilité à n'importe quelle aventure pourvu qu'elle offrît une perspective.

Rien de pareil Outre-Manche. Les institutions avaient résisté à l'épreuve. Entre juin 1940 et juin 1941, la nation, seule, unie, indomptable avait vécu «their finest hour». Il faut du temps pour discerner le coût d'une victoire trop chèrement payée, pour s'avouer à soi-même que l'on est vaincu par sa victoire, ou, si l'on préfère une expression plus plate et plus précise, que les conséquences politico-économiques de la guerre équivalent à une défaite en

dépit du succès militaire. La France de Verdun, elle aussi, fit la même expérience, avec la même peine, après 1918.

En fonction de cette conscience historique, les gouvernements britanniques, travaillistes et conservateurs, agirent avec une remarquable continuité et cohérence. Le gouvernement Attlee n'envisagea même pas de participer aux négociations qui conduisirent au traité de Paris et à la communauté charbon-acier. Un engagement exigé de consentir à des transferts de souveraineté dicta et justifia le refus que Jean Monnet et ses collaborateurs escomptaient sans déplaisir. Pas davantage le gouvernement Attlee, puis Churchill ne participèrent à la tentative de communauté européenne de défense (bien que Winston Churchill lui-même, dans l'opposition, eût évoqué une armée européenne). Après l'échec de la C.E.D., M. Anthony Eden prit une part majeure aux accords de Paris, qui prévoyaient le réarmement de la République Fédérale dans le cadre du traité de l'Atlantique Nord. Mais le gouvernement de Londres n'alla pas au-delà d'une promesse de maintenir quelques divisions sur le Continent.

Même la «relance européenne» et la négociation du traité de Rome ne provoqua pas, à Londres, d'inquiétude ou de révision déchirante. En vérité, le souvenir de la C.E.D. nourrissait le scepticisme. Le traité de Rome serait signé, peut-être ratifié par l'Assemblée nationale. Serait-il jamais mis en application? L'économie française parviendrait-elle à s'ouvrir à la concurrence, à se soumettre aux règles de la communauté?

En 1957/58, progressivement, le scepticisme fit place au souci. Pour la première fois, l'idée européenne prenait une figure menaçante pour les Britanniques: elle signifiait «discrimination commerciale». Or un pays qui n'existe et ne peut exister que par le commerce ne demeure pas insensible à la «discrimination commerciale», en d'autres termes, à l'implication du Marché commun: les marchandises anglaises payeraient, à l'entrée en Hollande, en France ou en Italie, des droits plus élevés que les marchandises allemandes. Que dis-je? Une fois le Marché commun établi, il n'y aurait plus de barrières douanières entre les six pays, mais les six, ensemble, s'entoureraient d'une barrière, baptisée tarif extérieur commun, qui arrêterait ou restreindrait le flux des marchandises anglaises. Or, comme l'écrit Montequieu, évoquant l'Angleterre, «d'autres nations ont fait céder les intérêts du commerce à des intérêts politiques; celui-ci a toujours fait céder les intérêts politiques aux intérêts de son commerce».

Malheureusement, en 1958, l'opinion anglaise resta indifférente au Marché commun dont elle saisissait mal les conséquences. Les classes dirigeantes réagirent par des contre-manœuvres diplomatiques: projet d'une zone de libre-échange d'abord qui, vu de Paris, n'avait d'autre sens que de paralyser ou de détruire le Marché commun avant même qu'il fût né; constitution d'une petite zone de libre-échange ensuite avec la Suède, la Norvège, le

Danemark, la Suisse, l'Autriche et le Portugal, démarche pleinement légitime dans la mesure où elle tendait à libérer les échanges entre les pays d'Europe occidentale extérieurs au Marché commun, mais non point destinée à rendre plus facile l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun.

La première candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun échoua et M. Heath, négociateur de cette candidature, ne réussit pas mieux que M. Maudling, négociateur de la zone de libre-échange. Ce que l'on a baptisé le veto français, le Général de Gaulle prit sur lui de le formuler en une conférence de presse retentissante, en janvier 1963, portant un coup mortel au grand dessein, au *grand design*, du Président Kennedy. À l'époque, le veto et plus encore le style de veto fit scandale. Rétrospectivement, je me demande si les historiens, même antigauillistes, n'inclinent pas à plus d'indulgence. Pour le moins, les responsabilités n'incombent pas toutes à un seul.

Je me souviens d'un article, publié dans un hebdomadaire anglais après janvier 1963 et critiquant la diplomatie du gouvernement de Londres pour avoir surestimé ses cartes. En vérité, les négociateurs britanniques, avec derrière eux une opinion réticente et des partis divisés, posaient des conditions alors qu'ils ne disposaient d'aucun moyen de pression et que le gouvernement français, avec l'appui des fonctionnaires et de la majorité des hommes d'affaires, se montrait, dès cette époque, foncièrement hostile à l'entrée de la Grande-Bretagne. Peut-être le gouvernement de Londres n'aurait-il pas davantage atteint son but s'il avait adopté une autre méthode. Mais il reste que ni les milieux dirigeants ni la nation elle-même, en 1961/62, ne s'étaient convertis à l'idée européenne assez résolument pour donner une chance à une candidature qui, à l'époque, traduisait plus de résignation que de résolution.

La deuxième candidature de la Grande-Bretagne — je m'excuse de le dire avec quelque brutalité — n'a jamais eu aucune chance de succès — non parce qu'elle n'exprimait pas une volonté sérieuse (au contraire, j'y reviendrais dans quelques instants, la conversion anglaise à l'Europe me paraît en voie d'accomplissement) mais parce que personne n'ignorait et l'hostilité persistante du Général de Gaulle et l'incapacité des Cinq de lui forcer la main. Bien plus, la République fédérale n'avait pas laissé ignorer que, favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, elle ne soutiendrait pas la cause anglaise au point de compromettre ses relations avec la France et le Général de Gaulle. «Une foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?» Mise à part la Hollande, orientée traditionnellement vers le monde atlantique, les autres partenaires s'irritent peut-être contre l'arrogance française plus qu'ils ne déplorent la limitation provisoire de la Communauté: Le Cabinet Wilson ne pouvait guère se faire d'illusion; il voulait répondre à l'attente de son opinion, poser et maintenir une candidature, mettre en

lumière les divergences entre les Cinq et la France, réserver l'avenir, éviter la prescription. Je ne peux pas croire qu'aucun membre de l'Ambassade britannique de Paris ait pu donner aux Ministres aucun motif d'espoir.

Dans ces conditions, je passerai rapidement sur les raisons d'ordre proprement économique, invoquées par le gouvernement français en vue de démontrer que la Grande-Bretagne était, pour l'instant hors d'état de satisfaire aux exigences du Marché commun. Non que ces raisons apparaissent comme de purs et simples prétextes: l'observateur de bonne foi n'a qu'à se reporter au rapport rédigé et signé par les membres unanimes de la Commission de Bruxelles pour se convaincre que l'adaptation de la Grande-Bretagne au Marché commun n'irait ni sans peines ni sans sacrifices. L'économie du Royaume-Uni diffère de celle des Six plus que celles-ci ne diffèrent entre elles.

La politique agricole commune des Six qui impose un versement compensateur en cas d'achat de produits agricoles au dehors à un prix inférieur au prix de la Communauté, coûterait quelque 200 millions de livres en devises étrangères et entraînerait une hausse, d'ailleurs limitée, du prix des produits alimentaires. La crise actuelle de la livre n'offre pas des circonstances favorables à une telle révision.

Plus complexe de beaucoup me semble le problème monétaire, celui de la livre, celui de la place de Londres. Pour formuler des jugements catégoriques, il faudrait étudier en détail les causes du déficit de la balance des comptes de la Grande-Bretagne, la responsabilité des balances sterling, la compatibilité du rôle traditionnel de la place de Londres, avec les dimensions actuelles de l'économie britannique, les transformations prochaines ou souhaitables du système monétaire international. Je me bornerai donc à des affirmations sans apporter de preuves.

Les crises de la balance des paiements, en 1964, puis de nouveau en 1967 ont eu pour cause directe un déficit commercial, lui-même provoqué par l'inflation intérieure, cette inflation, à son tour, semble imputable à la gestion étatique, à l'excès du déficit budgétaire. Les balances sterling font peser une menace en ce sens que les détenteurs de livres, dès lors qu'ils craignent une dévaluation de la monnaie britannique, sont enclins à retirer leurs fonds de Londres et à contribuer ainsi à l'accomplissement de leurs prévisions inquiètes. Mais, en fait, ce mécanisme n'a joué qu'en 1949 et en 1967. Or, dans les deux cas, une modification de la parité monétaire s'imposait probablement en raison du niveau des prix.

Ces indications ne tranchent pas la question dernière: la place de Londres garde-t-elle les moyens de jouer son rôle traditionnel, d'accueillir des placements étrangers pour un montant de quatre à quatre milliards et demi de livres et d'assurer la défense de la monnaie, en cas de crise, avec des réserves d'or ou de dollars de quelque un milliard de livres? La disproportion entre liquidités et engagements à court terme n'est-elle pas trop grande aujourd'hui pour

un pays-banquier comme la Grande-Bretagne, même si la valeur du capital britannique investi au dehors dépasse celle des dettes (mais le capital est placé à long terme et une fraction importante des dettes est à court terme)?

Officiellement deux thèses s'opposent: l'une selon laquelle la Grande-Bretagne devrait d'abord remettre ses affaires en ordre avant que les discussions sur l'adhésion éventuelle au Marché commun puissent commencer; l'autre selon laquelle les discussions sur l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne, l'établissement d'un calendrier favoriseraient le redressement britannique. Sur le plan de l'économie pure, la deuxième thèse ne prête guère à contestation mais ce dialogue officiel ne touche pas l'essentiel. Le gouvernement français souhaite-t-il que la place de Londres garde son rôle traditionnel? Dans le débat sur le système international de paiements et l'étalon de change-or, le cabinet britannique, conservateur ou socialiste britannique, a toujours adopté des positions proches des positions américaines. Il ne pouvait faire autrement puisque la monnaie britannique dépendait du soutien américain. Libre de ses décisions, le cabinet britannique n'eût probablement pas fait un choix différent. Pour des raisons historiques, la livre est utilisée dans les échanges commerciaux et continuera de l'être, bien que la part du commercial international libellé en livres diminue. M. Wilson s'était déclaré prêt à discuter le problème des balances sterling (de celles qui représentent des réserves de banques centrales) mais la liquidation ou la consolidation de ces balances (qui résultent de décisions prises librement par les détenteurs de capitaux) comporte d'extrêmes difficultés. Si la Grande-Bretagne devait «rembourser» progressivement les balances consolidées, elle devrait du même coup obtenir des excédents plus substantiels dans ses comptes extérieurs, donc mener une politique plus déflationniste.

Qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la livre, je suggère la même conclusion: l'entrée dans le Marché commun aurait imposé à la Grande-Bretagne des changements profonds: renonciation aux bas prix de la nourriture avec subvention aux agriculteurs, substitution à la liberté actuelle des mouvements de capitaux à travers la zone sterling de la même liberté de mouvement à travers Europe. La Grande-Bretagne aurait-elle accepté d'accomplir ces transformations? Selon toute probabilité, oui. Aurait-elle pu y parvenir en quelques années? Avec l'aide des Six, probablement. Mais nous arrivons là aux interrogations véritables qui se dissimulent derrière les controverses techniques.

Chacun se demande si la Grande-Bretagne peut entrer dans le Marché commun, on se demande rarement si celui-ci peut accueillir celle-là. La Communauté qui demeure fondée sur la coopération entre Etats souverains, en dépit du rôle joué par la Commission de Bruxelles, ne parvient pas sans peine à franchir la distance qui sépare un bloc commercial d'une unité économique. L'administration de Bruxelles, expression des six gouverne-

ments, fonctionne mais, à chaque instant, elle risque la paralysie faute d'accord au niveau des ministres. Que serait-ce si Grande-Bretagne, Islande, Danemark, Norvège se joignaient aux Six? L'élargissement du Marché commun, *sans modification des règles ou de la pratique constitutionnelles*, aurait toute chance d'aggraver les difficultés de la vie en commun bien plutôt que de rendre une âme à une entreprise désormais prosaïque.

Prévision, je le répète, valable dans l'hypothèse où la Communauté resterait ce qu'elle est, sans véritable pouvoir supranational, sans accord entre les diplomaties nationales. La candidature britannique aurait revêtu une signification tout autre au cas où elle aurait exprimé une authentique volonté d'union et d'action politique et non pas seulement économique. Elle eût annoncé une mutation en même temps qu'un élargissement de la communauté européenne.

Les Six souhaitaient-ils la mutation du Marché commun que la conversion à l'Europe de la Grande-Bretagne aurait entraînée inévitablement? La France du Général de Gaulle, pour des raisons multiples que chacun imagine ou lit dans la presse anglaise, ne la souhaite certainement pas. En Asie du Sud-Est, au Moyen Orient et non pas seulement sur le terrain monétaire, la diplomatie britannique demeure associée à la diplomatie américaine. On n'en saurait dire autant de la diplomatie française. Certes, les Cinq ne suivent pas non plus la diplomatie française jusqu'au bout mais les Six, chacun dans son style, pratiquent tous une sorte de repli sur soi; ils donnent au développement intérieur la priorité sur les interventions lointaines. Même la France, dont le chef s'adresse volontiers au monde, voyage à travers tous les continents, édifie une force nucléaire, réduit la part des ressources nationales consacrées à l'action diplomatiques et surtout militaire lointaine. La Grande-Bretagne, à cet égard, fait exception, avec des bases à Singapour, sur le golf Persique, en Méditerranée. La candidature au Marché commun exprime la volonté ou, du moins, l'obscur désir de liquider le reste des obligations impériales¹ ou bien, par l'intermédiaire de l'Europe unie, de retrouver une fonction quasiment impériale.

Peut-être, pour porter un jugement bien fondé, de signification historique, faut-il avant tout saisir la signification de ce que les Britanniques eux-mêmes appellent leur conversion européenne. Faute de quoi, arguments et contrearguments se perdent dans le sable des controverses techniques. Au point de départ, en 1958, c'est la discrimination commerciale qui éveilla les inquiétudes anglaises. Mais, en 1967, après dix ans d'expérience de Marché commun, après le Kennedy round, comment attribuer une telle portée à la discrimination commerciale? La dualité du Marché commun et de la petite zone de libre-échange, si déplorable qu'elle paraisse aux yeux des doctrinaires du libre-échange, ne fait pour personne, pas plus pour la Grande-Bretagne que pour les autres Européens, la différence entre la vie et la mort.

Le tarif extérieur commun, entre 7 et 12% (ou tout au plus 15%) n'empêche pas les exportations britanniques vers le Continent. Indirectement, par l'effet de la concurrence, par la rupture qu'elle exigerait avec des vieilles pratiques, l'entrée dans le Marché commun exercerait peut-être sur l'assainissement économique de la Grande-Bretagne une influence hors de proportion avec l'effet mécanique de la suppression des droits de douane.

Cela dit, l'obsession britannique du Marché commun, une douzaine d'années après une attitude d'indifférence, une demi-douzaine d'années après des marques d'hostilité ne s'explique plus par les seuls arguments économiques. Humiliée par la dévaluation de la livre, assiégée par des crises répétées, incertaine de son avenir, la Grande-Bretagne se tourne vers le Marché commun non pas seulement pour exposer ses industries au vent de la concurrence ou pour effacer les discriminations commerciales, mais se contraindre elle-même à une mutation : mourir en tant qu'impériale, renaître en tant qu'européenne et, du même coup, sur un autre mode, demeurer ceci et cela tout à la fois.

II

Le Marché commun, quelques mois avant la disparition complète des frontières douanières entre les Six, mérite-t-il d'être considéré comme un succès ou comme un échec ?

A trois points de vue, le succès s'impose avec évidence aux yeux de tous. La réduction progressive des droits de douane jusqu'à leur suppression complète en 1968, s'est accomplie plus vite que ne le prévoyaient les traités, sans provoquer de troubles majeurs. Du même coup, les échanges entre les Six se sont accrus, créant une solidarité quasi irréversible. La prospérité de chacun dépend de la prospérité de tous. De plus, le décalage temporel entre les fluctuations cycliques de chacun des pays a contribué à l'atténuation des récessions. La haute conjoncture de l'Allemagne fédérale en 1963/64 a limité l'effet de la politique déflationniste que le gouvernement italien avait dû mettre en œuvre pour combattre l'inflation. Pour la première fois, en 1967, la stagnation ou une progression ralentie s'observait dans tout le Marché commun.

Parmi les succès, moins éclatants mais aussi plus difficiles, on ajoutera la définition d'une politique agricole commune et le début d'une harmonisation fiscale que symbolise la généralisation de la taxe à la valeur ajoutée. En tant que bloc commercial, les négociations du Kennedy round l'ont démontré, le Marché commun a démontré son existence et sa vitalité. En tant qu'unité économique, il n'a pas encore dépassé les premières étapes d'une maturation pénible. Enfin, il a échoué complètement dans l'œuvre que certains de

ses fondateurs lui attribuaient pour finalité: il n'a pas réduit l'écart de puissance entre Etats-Unis et Europe.

Le taux de croissance du produit par tête a été plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis au cours des années 50 pour des causes variées parmi lesquelles l'importance des transferts de main d'œuvre des secteurs de faible productivité à des secteurs de forte productivité figure au premier rang. Cet écart du taux de croissance par tête a diminué ou même disparu au cours de ces dernières années. Mais là n'est pas, en tout état de cause, l'essentiel: la supériorité technique ou gestionnaire des Etats-Unis s'est maintenue, sinon renforcée, au cours de ces dix dernières années. Le Marché commun n'a pas suscité des entreprises communes, il a incité les entreprises américaines, et elles seules, à exploiter pleinement les possibilités que leur offrait le Marché commun. Comme on l'a dit, seules les grandes firmes américaines ont compris la logique de l'unité européenne.

Qu'une entreprise française ou italienne se trouve en difficulté: elle se tournera spontanément vers une entreprise américaine et non vers une entreprise d'un autre pays d'Europe par ce que seule la première lui offre l'assurance du salut, la garantie de l'avenir. Le réseau des filiales d'une grande firme américaine constitue l'équivalent d'une entreprise européenne. Quant aux projets d'ordre technique, dont le coût dépasse les moyens de chaque Etat national, plusieurs ont été conçus et quelques-uns mis en train mais ils intéressent tout aussi bien les non membres que les membres de la Communauté européenne (par exemple le *Concorde*). L'Euratom n'a obtenu que des résultats étrangement limités. Aussi l'argument britannique de la communauté technologique n'emporte-t-il pas la conviction. La coopération britannique à l'effort technique de l'Europe n'exige pas l'entrée dans le Marché commun, elle ne serait pas garantie par cette entrée.

Ainsi le Marché commun a pour le moins accéléré ce que l'on appelle l'américanisation économique de l'Europe. Il apparaissait aux hommes d'affaires d'Outre-Atlantique une zone d'expansion rapide qui s'entourait de murailles douanières. Ces hommes d'affaires ont pris la décision de sauter par-dessus les barrières et de s'installer dans cette zone de prospérité actuelle et plus encore prochaine. Jamais les Américains n'ont tant investi en Europe que durant ces dix dernières années.

Je ne prends pas position sur le problème, aujourd'hui controversé, des avantages et des inconvénients des investissements américains en Europe. Je constate que, dans la mesure où les inspirateurs du Marché commun avaient pour objectif de créer une unité économique, de taille comparable à celle des Etats-Unis, ils ont échoué.

Si nous passons de l'économie à la politique, faut-il parler de succès ou d'échec? Définissons le succès par l'accord des Six sur une action commune. En ce cas, en matière monétaire, il y a demi-succès. Les Six ont réclamé

et obtenu, sur le papier, une révision des statuts du Fonds monétaire international en contre-partie des droits de tirage spéciaux. Cependant les Cinq, qui souscrivent souvent aux critiques françaises contre le déficit de la balance américaine des paiements, n'envisagent pas sans angoisse une crise du dollar et ne souhaitent ni revalorisation de l'or ni moins encore retour à l'étalon-or.

Sur le plan plus général des relations internationales, aucun des Cinq n'a quitté l'OTAN et ne s'oppose à la diplomatie américaine avec autant de vigueur ou d'éloquence que le gouvernement français. L'aspiration à une plus grande indépendance à l'égard des Etats-Unis, les réactions hostiles à la stratégie américaine au Vietnam se manifestent avec plus ou moins de fréquence, d'intensité ou de liberté en dehors de France. Mais tout se passe comme si Allemands, Belges, Hollandais, Italiens jugeaient la présence militaire des Etats-Unis sur le Vieux Continent nécessaire aujourd'hui encore à l'équilibre des forces. Dès lors, ils hésitent à prendre modèle sur la France, craignant de provoquer le départ des troupes américaines qu'ils redoutent. Tant qu'à «subir» la protection de quelqu'un mieux vaut celle du «très grand» que celui du demi-grand.

Enfin, à l'égard de l'Europe orientale, les pays de l'Ouest adoptent aujourd'hui une politique assez semblable, même la République fédérale. Ils admettent tous et favorisent les échanges de biens et d'idées. Grande-Bretagne, République fédérale ou Italie ne se soucient pas moins que la France de vendre des marchandises à l'Europe de l'Est et ils y parviennent encore mieux. Le Général de Gaulle, par ses voyages et ses discours, a dramatisé ce changement de la conjoncture internationale. Ajoutons que cette politique *semblable* n'est pas une politique *commune* pour autant. Ni l'alliance atlantique ni le Marché commun n'interviennent dans ces relations Est-Ouest, tissées par une multitude d'accords bilatéraux; Roumanie d'un côté, France de l'autre donnent une forme extrême à cette résurrection de la diplomatie strictement nationale.

Du même coup comment ne pas s'interroger sur l'écart possible entre l'Europe à laquelle les Britanniques rêvent de se convertir et l'Europe réelle à laquelle aboutit aujourd'hui l'entreprise de Jean Monnet. Il y a dix-sept ans, en 1950, Jean Monnet disait: «Les Anglais ne croient pas aux idées, mais ils s'inclinent devant les faits. Ils reconnaîtront la réalité européenne.» Bon prophète au sujet des Anglais, l'a-t-il été au même degré pour son œuvre même. Celle-ci, on l'a écrit, s'inspire d'une sorte *d'utopisme pratique*. Elle proposait aux Européens un objectif lointain, grandiose; les Etats-Unis d'Europe. Mais elle indiquait aussi et surtout la voie à suivre, la méthode à employer pour atteindre l'objectif: le traité de Paris, relatif à la communauté charbon-acier, le traité de Rome, relatif à la communauté économique, fixaient les règles auxquelles se soumettraient tous les Etats dans leurs relations. Ces règles devaient remplir une double fonction: surmonter les habi-

tudes enracinées de la politique de puissance, inciter, que dis-je, obliger peu à peu les Etats à progresser toujours plus avant sur la voie choisie. Une communauté limitée au charbon et à l'acier appellerait bientôt une communauté intéressant l'économie tout entière. Une communauté économique ne pourrait pas fonctionner sans une autorité supranationale qui s'imposerait en fonction des exigences éprouvées et dont le champ d'action s'étendrait irrésistiblement.

Disons-le sans réticence: de l'utopisme pratique de Jean Monnet, la pratique subsiste mais non l'utopie. Le Marché commun fonctionne et peut-être le bloc commercial se transformera-t-il peu à peu en une véritable unité économique. Rien n'annonce que les Six envisagent de fonder un Etat européen, fédéral ou même simplement confédéral. Jean Monnet, au bout de quinze années, a converti les Britanniques mais entre temps la France a changé et M. Europe n'est plus prophète dans son pays. La France gaulliste, les milieux dirigeants l'ignorent ou le tiennent en quarantaine: il passe pour cosmopolite ou apatride, il appartient au passé en un temps baptisé constamment celui de l'accélération de l'histoire.

Du même coup, la question se pose: en quelle mesure la communauté européenne à laquelle la Grande-Bretagne voulait et veut encore adhérer porte-t-elle encore en elle l'avenir du Vieux Continent? Tous les Européens se déclarent «bons européens» mais qu'entendent-ils par Europe?

III

L'entreprise d'unification européenne, dont le Marché commun constitue l'aboutissement provisoire, a été lancée en 1950, à la veille de la guerre de Corée, dans le climat de la guerre froide, à un moment où les structures nationales, ébranlées par la guerre, semblaient encore plastiques et où la puissance de l'Union soviétique menaçait (ou semblait menacer) l'indépendance des Etats et les valeurs de la civilisation libérale. Aujourd'hui, la menace n'est plus ressentie, les Etats nationaux ont repris conscience d'eux-mêmes — des deux côtés de l'ancienne ligne de démarcation — et, du même coup, l'idée européenne s'affaiblit.

L'Union soviétique de 1968 dispose, à coup sûr, de réserves militaires et industrielles, largement supérieures à celle qu'à peine sortie d'une guerre glorieuse mais épuisante, encore démunie d'armes nucléaires, elle possédait en 1945 et en 1948. Il n'en reste pas moins que l'Union soviétique d'il y a vingt ans, fermée sur elle-même, monstrueuse et fascinante, inspirait des sentiments passionnés, favorables ou hostiles peu importe, et que la même Union soviétique, à demi ouverte aux étrangers, qui collectionne les médailles d'or aux jeux olympiques et que visitent les touristes, qui condamne encore ses écrivains mais qui leur fait des procès publics, n'éveille plus ni les fer-

veurs ni les haines. Amérique du pauvre, disent les uns. Idéocratie en voie de routinisation bureaucratique, disent les autres. Qui, en tout cas, prendra M. Kossyguine, image idéal typique d'un Président de Conseil d'administration, pour un chef charismatique ou pour le guide de la révolution mondiale ?

Au reste, l'Union soviétique a perdu le monopole de l'idée marxiste-léniniste. Mao Tsé-Toung revendique le flambeau et la révolution culturelle chinoise, lointaine, mystérieuse, sans émouvoir les cœurs comme fit le léninisme ou le stalinisme, trouve plus d'écho dans la jeunesse européenne en mal d'espérance que la démocratisation ou la réforme économique dans les pays de l'Est européen.

La République populaire chinoise lance aux héritiers de la Révolution de 1917 le défi de la gauche. Les pays, hier satellites, lancent à l'empire stalinien le défi des volontés nationales. La répression de la révolution hongroise, en 1956, a liquidé l'illusion romantique d'une libération par la révolte jointe du prolétariat et des intellectuels, mais une répression par l'armée russe devient presque aussi peu concevable que la répétition de la révolte de Budapest. En Europe orientale aussi, le processus de renationalisation se développe. Les dirigeants communistes, à Prague, à Budapest ou à Bucarest, renforcent leur pouvoir et assurent leur popularité en affirmant une liberté de gestion intérieure et, pour une part, leur autonomie à l'extérieur face à un puissant protecteur. Séparée de l'Europe occidentale par des Etats, satellites hier, en marche vers le statut d'alliés aujourd'hui, comment l'Union soviétique garderait-elle, aux yeux des Français ou des Italiens, l'apparence même de la violence révolutionnaire ?

Rien ne m'a plus frappé, à cet égard, que les commentaires de la presse occidentale à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Révolution bolchevik. A lire ces commentaires, on finissait par croire que les sept jours qui ébranlèrent le monde appartenaient désormais à l'histoire glorieuse de la liberté comme la prise de la Bastille. Un esprit chagrin attribuerait peut-être ces hommages surprenants et peu édifiants au respect qu'inspire le plus souvent le succès ou la force. Cinquante ans après la prise du Kremlin, les successeurs de Lénine président au destin de la deuxième puissance industrielle de l'univers. J'aperçois, pour ma part, une autre interprétation, plus cynique ou plus indulgente, je ne sais. L'Etat soviétique mérite-t-il encore aujourd'hui le qualificatif de révolutionnaire ? Que reste-t-il des espoirs humains qui soulevèrent les hommes et les lançèrent à l'assaut des vieilles forteresses ? Quand les Occidentaux célèbrent pour ainsi dire la Révolution russe, s'inclinent-ils devant la violence ou, au fond de leur âme, ressentent-ils une sorte de soulagement équivoque au spectacle prosaïque d'un régime qui portait tant d'espoir et qui ne se justifie qu'en les oubliant ?

Bien entendu, rien ne garantit la durée de la phase présente que caractérise, vaille que vaille, le terme de détente. Un retour de flamme révolution-

naire en Russie, qui me paraît improbable, ne saurait être radicalement exclu. En l'absence même d'un nouvel accès de fièvre marxiste-léniniste, d'aucuns jugeront peut-être l'infiltration des partis communistes, en Italie ou en France, plus dangereuse, à longue échéance, que l'opposition intransigeante d'hier. Mais je m'en tiens aux faits tels qu'ils apparaissent aux hommes qui les vivent, aux observateurs qui les regardent. L'Union soviétique, aux prises à l'Est avec la Chine en un conflit de puissance et d'idéologie, couverte à l'Ouest par une ceinture d'Etats socialistes mais nationaux, apparaît de plus en plus stabilisée en un despotisme bureaucratique, plus soucieuse de vivre que de conquérir, réduite à la défensive afin de n'abandonner ni à la Chine le monopole du rêve ni aux Etats-Unis la suprématie technique.

Dès lors, quel sens revêt la formule de l'unité européenne? Le rideau de fer, naguère, en marquait la limite mais, aujourd'hui, jusqu'où s'étend l'Europe? Jusqu'aux frontières de l'Union soviétique? Jusqu'à l'Oural? Personne ne niera que Budapest, Varsovie, Prague ou Bucarest appartiennent à la zone de culture que l'on baptise, non sans équivoque, européenne. Mais, en dépit des réformes économiques et de la libéralisation politique, les pays socialistes d'Europe orientale diffèrent trop profondément, par leur régime, des pays d'Europe occidentale pour qu'une communauté, comparable à celle des Six, puisse jamais englober les uns et les autres. Hier, ils appartenaient à un monde étranger, hostile, et les Occidentaux les abandonnaient à leur malheur. Aujourd'hui, ils deviennent trop proches pour qu'on les ignore, pas assez pour que l'on puisse les inclure en une seule et même Europe.

Le contenu de l'unité européenne n'est pas moins incertain que l'extension de cette unité. S'agit-il de répondre au défi américain pour reprendre une expression qu'un livre récent a popularisé? Mais, nous l'avons vu, la communauté européenne telle qu'elle fonctionne actuellement, n'entraîne pas l'action commune, dans l'ordre scientifique ou technique, qui améliorerait les chances d'une réponse efficace au défi américain. Quel projet politique animerait l'unité européenne?

S'agit-il de stabiliser le partage de l'Allemagne? De rétablir l'unité de l'Allemagne en un règlement d'ensemble acceptable tout à la fois à l'Est et à l'Ouest? Là encore, les incertitudes se multiplient. Le rétablissement de l'unité allemande dépend du consentement soviétique, il exige une participation américaine aux négociations. Le Marché commun, avec ou sans la Grande-Bretagne, ne modifie pas les données du problème européen, il ne permet pas de modifier un statut territorial dont la division de Berlin manifeste l'absurdité et dont la durée prouve la compatibilité avec la paix (ou l'absence de guerre).

S'agit-il enfin de culture et non plus de politique ou d'économie? En ce cas, la menace vient moins de l'absence d'unité étatique que de l'influence qu'exercent les forces jointes de l'industrie et de la technique. L'Europe a dû

sa grandeur à la diversité des nations, elle a failli mourir des guerres entre les rois et les peuples. Elle ne survivrait pas à des conflits sanglants mais elle n'a pas besoin, pour survivre, de se constituer en un seul Etat.

* * *

Puis-je conclure? A tout risquer, voici quelques idées, en désordre, que me suggère cette brève analyse.

Au lendemain de la deuxième guerre, surtout à partir de 1950, quelques hommes ont voulu que des ruines accumulées par les folies nationalistes, sortît un ordre inter-étatique, authentiquement nouveau. Les nations subsisteraient, intactes, mais les Etats se soumettraient à des règles et les Etats-Unis d'Europe naîtraient peu à peu de la coopération quotidienne. Une course de vitesse s'engageait entre la restauration des structures anciennes et la naissance de l'ordre nouveau. Cette course de vitesse a été perdue par les novateurs. La résurrection des Etats nationaux a précédé la consolidation de l'unité européenne. Avec tous les risques d'erreur que comportent les prévisions catégoriques, je juge l'arrêt prononcé par les événements irrévocable. Le Marché commun ne conduit pas, dans l'avenir prévisible, aux Etats-Unis d'Europe. Les Allemands aspirent à la réunification, le Français à la grandeur. Ni les uns ni les autres n'éprouvent ou ne manifestent en actes une ferveur européenne.

Cette Europe ne se condamne pas, pour autant, aux déchirements d'hier. L'Allemagne, même réunifiée, ne retrouvera pas la puissance qui lui permit, en 1914 et en 1939, de mener la guerre sur deux fronts. Elle restera inférieure soit à ses voisins de l'Est, soutenus par l'immense Russie, soit à ses voisins de l'Ouest, assurés de la garantie américaine. Pour les prochaines décennies, une Europe d'Etats nationaux a des chances sérieuses de connaître la paix. Recrue d'épreuves, lassée de vaines ambitions, les Européens veulent la paix avant tout et se déchargent sur d'autres des responsabilités de l'ordre mondial. Ils souhaiteraient probablement sortir de l'histoire, celle qui s'écrit avec la sueur, le sang et les larmes: le partage de l'Allemagne, la présence de troupes russes et américaines des deux côtés de la frontière qui sépare le territoire de l'ancienne Russie les y maintient malgré eux.

La Grande-Bretagne entrera-t-elle dans le Marché commun? Deviendra-t-elle pleinement européenne? J'incline à une réponse positive mais à condition de ne pas préciser la date et d'ajouter une réserve importante. Ni pour la Grande-Bretagne ni pour l'Europe, n'importe avant tout le *oui* ou le *non*. Le relèvement de l'économie britannique, la restauration de l'équilibre extérieur n'exigent pas la participation au Marché commun. Cette participation aurait favorisé certaines réformes, facilité certaines transitions. J'ai trop de confiance dans le peuple britannique pour admettre que son avenir soit sus-

pendu à la décision d'un homme. Et, je le répète, l'entrée de la Grande-Bretagne *sans réforme des institutions actuelles de Bruxelles* compromettrait peut-être les perspectives d'une authentique unité économique ou politique de l'Europe occidentale.

J'en viens du même coup à ma dernière remarque. Repliée sur elle-même, divisée en Etats nationaux, assoifée de paix et de confort, au balcon de la grande histoire après tant de vaines tueries, l'Europe a-t-elle encore une vision, une vocation? Elle se dégradera en une colonie américaine, en une collection d'Etats neutres, Suède ou Suisse élargies (sans les vertus de ces Etats qui assument des obligations politiques et morales de la neutralité), si, désormais, elle n'aspire à rien d'autre qu'à échapper aux conflits et à connaître les troubles bienfaits de l'opulence. En revanche, si, par leur style de vie, par la fidélité aux traditions en une époque que marquent technique et industrialisation, les Européens apportent une contribution originale à la culture mondiale, alors, unis ou non en un Etat, ils resteront dignes de leur patrie, ils reprendront confiance en eux-mêmes, en leur capacité de demeurer uniques et irremplaçables.

¹La décision de liquider les obligations a été prise depuis que cette conférence a été prononcée.